

QUESTIONS/REMARQUES DES PARENTS D'ÉLÈVES ÉLUS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU LYCÉE MOLIÈRE DU 31 Mars 2022

1. Le choix de spécialités en Lycée

- a. Dans quelle mesure le lycée peut-il assurer aux familles que **le choix d'une spécialité en 1ère sera toujours maintenu en Terminale** même si le nombre d'élèves est réduit en cette dernière année ?

2. Projet d'évaluation au Lycée

- a. Lors du dernier CE, le document intitulé : "Projet d'évaluation au Lycée" a été discuté. **Quel est le plan de diffusion et de communication de ce plan d'évaluation aux élèves et aux familles ?**

3. Chromebook

- a. Dans le règlement financier et dans le document relatif aux tarifs, rien n'est dit sur l'achat du Chromebook au secondaire via l'école, ni sur l'assurance minimale à payer pour ce matériel, etc. **L'APAELM demande que soit mentionné ce matériel scolaire indispensable pour l'enseignement des classes à partir de la 5e année jusqu'à la Terminale.**
- b. L'achat de livres électroniques est un service qui est fourni par l'école et dont les frais sont ensuite perçus par les familles. L'APAELM a constaté que chaque année le prix des livres augmente sans qu'une facture détaillée du coût de chacun de ces livres ne soit établie ni donnée aux parents. **Dans quelle mesure le prix de ces livres peut-il être détaillé dans les factures ?**
Dans quelle mesure l'achat de ces livres électroniques peut-il être transmis d'un frère ou d'une sœur à l'autre lorsqu'ils atteignent le même niveau, comme c'était le cas auparavant avec les livres en papier ?

4. Évolution des tarifs, impact et développements

- a. Lors de la rencontre avec la direction de la MLF à la mi-mars, l'APAELM a demandé de la **visibilité à moyen terme**, sur quelques années comme le plan d'orientation stratégique, **notamment en ce qui concerne l'évolution tarifaire.**
- b. Entre l'introduction des DRI l'année dernière et l'augmentation cette année (communiquée en préparation de ce Conseil), pour la plupart des cycles (et donc des parents) cela représente **+10% en deux ans !** (+6% pour Maternelle.) Les efforts d'information de l'APAELM - disposant de moins de perspective et responsabilité que le Lycée, la MLF ou l'AEFE - ne peuvent se substituer à une **explication contextuelle de la direction.** En prenant un peu de recul - une scolarité complète par ex. - l'évolution tarifaire du Lycée est **double** de l'IPC et **quadruple** du salaire moyen en Espagne !
- c. Concrètement, **s'agit-il de combler le déficit ; financer des investissements, de quelle nature ; rénover ou ajouter des installations, de l'infrastructure ; engager du personnel, des professeurs ; développer de nouveaux projets, pédagogiques, autres ?** En contrepartie, **quels efforts seront faits par l'établissement pour limiter les dépenses ?** Une ventilation serait bienvenue.

5. Bénéfices pédagogiques

- a. Nous comprenons que l'augmentation des frais de scolarité doit permettre d'assainir les comptes de l'établissement. Toutefois nous considérons aussi que cette hausse doit pouvoir bénéficier les enfants, en termes pédagogiques. **Quels nouveaux projets envisagez-vous de mettre en place ou quels axes d'amélioration sont prévus pour la prochaine année scolaire ?**

6. Budget

- a. Dans le PV du CE du 4 juin 2019 on peut lire que l'APAELM avait demandé que lors du prochain CE (qui a eu lieu à la rentrée 2019-2020) soit répondu les questions suivantes liées au budget et qu'à ce jour elles n'ont pas encore été répondues, donc nous les demandons à nouveau :

i. Quel est le montant de contribution de l'AEFE au budget de l'établissement (salaires, bourses, charges..) ?

ii. Impact de la réduction des postes de résidents sur le budget

7. Évolution du professorat

- a. **Où en est-on de la situation et du financement du personnel Résident ? Réduction, reconduction, recrutement sous contrat local ? Prévision d'impact sur le budget.**
- b. Par ailleurs, son corollaire, **y a-t-il une volonté d'attirer et garder des professeurs natifs ?** C'est un aspect distinctif des lycées français sur lequel doit miser notre Lycée. **Quelles garanties d'attractivité sont-elles offertes ?**

8. Assurance de Continuité scolaire

- a. L'APAELM avait évoqué il y a deux ans l'idée de la prise en charge par le Lycée, à l'instar d'autres établissements, de l'assurance de continuité scolaire mise en place par nous finalement. **Pourrait-on réévaluer cette possibilité ?** Une autre piste serait d'impliquer la DRAFIN/MLF dans l'**étude d'une assurance commune**, et donc moins chère, au niveau du réseau espagnol.